

CHAPITRE VII

L'HISTORIOGRAPHIE PORT-ROYALISTE JUSQU'À SAINTE-BEUVE

Jean LESAULNIER

Comme tout groupe humain, comme toute communauté religieuse, Port-Royal a éprouvé assez tôt le besoin de se raconter, de raconter la réforme d'une abbaye qui en constitue le socle, de raconter aussi l'expérience d'hommes et de femmes dont la vie dépasse, et parfois de très loin, le cadre du monastère de Paris ou de celui des Champs. L'entreprise est d'autant plus tentante et prometteuse que le mouvement de Port-Royal possède en son sein et depuis longtemps des historiens et des écrivains de qualité.

Or il est un domaine qui attire très tôt et de manière durable Port-Royal tout entier. Intéressés en particulier par les origines de la vie cistercienne, et aussi par le christianisme primitif, plusieurs esprits remarquables parmi les familiers de l'abbaye consacreront de longues années, dans le sillage de l'abbé de Saint-Cyran, à l'étude de la patristique grecque et latine, et plus spécialement des vies de saints : renvoyons par exemple aux *Vies des Saints Pères des déserts et de quelques Saintes, écrites par des Pères de l'Eglise [...] traduites en français par Mr Arnauld d'Andilly*, dont l'ouvrage paraît pour la première fois en 1647-1653¹. Selon une remarque de Sainte-Beuve, le solitaire retiré à Port-Royal des Champs « recueillit sous ce titre les saintes Vies, écrites par divers auteurs, de ces premiers ermites et solitaires de la Thébaïde, de la Syrie et autres lieux ; il voulait rendre ces édifiantes histoires accessibles tant aux religieuses de Port-Royal qu'aux personnes du monde »².

¹ Paris, 2 vol. in-4^o ; l'ouvrage connaîtra par la suite de nombreuses rééditions.

² SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1963-1965, 3 vol., t. I, p. 730.

Quand la Mère Angélique Arnauld écrit à Antoine Le Maistre le 22 juin 1652 : « Je ne sais plus ce qu'on doit croire des Vies des Saints, tant on y a mêlé de fable en la vie de plusieurs »³, elle ne fait selon toute apparence que traduire un doute ordinaire, sinon courant, à l'égard de ce genre de littérature. On peut dès lors se demander si, dans la quête de sa propre mémoire, Port-Royal est confronté à un tel risque et de quelle manière il échappe à un pareil soupçon.

*
**

Le premier axe de notre réflexion concerne la Mère Angélique et sa réforme de l'abbaye de Port-Royal depuis son accession à l'abbatiate le 5 juillet 1602⁴. On affirme généralement que l'ensemble des premiers textes et documents a été constitué à partir des années 1651-1652, à l'initiative d'un neveu et d'une nièce de la Mère Angélique, Antoine Le Maistre et Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly⁵. Est-ce à dire que rien n'ait été mis par écrit avant cette date ?

En dehors de ses lettres, la réformatrice de Port-Royal semble n'avoir composé que deux courts textes avant 1651 : une « Relation concernant les raisons qui [l']ont engagée [...] à faire sortir son monastère de la juridiction de Cîteaux, pour le soumettre à celle de l'Ordinaire », et une autre relation, qui concerne le mémoire dressé en 1638 par Sébastien Zamet, évêque de Langres, contre l'abbé de Saint-Cyran⁶. La Mère Angélique était tout à fait « ennemie de faire

³ Extrait cité par SAINTE-BEUVE, *Ibid.*, p. 731, n. Voir les *Lettres de la Révérende Mère Marie-Angélique Arnauld*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1742-1744, 3 vol. in-12, t. II, p. 134-135.

⁴ Jacqueline Arnauld (1591-1661), plus connue sous son nom de religion : Marie-Angélique de Sainte-Madeleine, est choisie comme coadjutrice de l'abbesse de Port-Royal, Jeanne de Boulehart, à la mi-juin 1599 ; elle prend possession de sa charge de coadjutrice le 10 avril 1602 et succède à Mme de Boulehart le lendemain de la mort de cette dernière.

⁵ Antoine Le Maistre (1608-1658), fils de Catherine Arnauld et d'Isaac Le Maistre, devient avocat au Parlement de Paris, puis l'un des solitaires de Port-Royal, après avoir abandonné le barreau. Angélique de Saint-Jean (1624-1684), fille de Robert Arnauld d'Andilly et de Catherine Le Fèvre La Boderie, passa presque toute sa vie comme pensionnaire, puis comme religieuse, à l'abbaye de Port-Royal, où elle deviendra prieure et abbesse.

⁶ Ces deux textes de la Mère Angélique se lisent dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la R. M. Angélique Arnauld*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1742, 3 vol. in-12 (ouvrage désigné désormais ici : *Mémoires* d'Utrecht) : le premier au t. I, p. 371-380 (voir une copie manuscrite de ce texte aux Archives d'Utrecht, P. R., 49 : elle porte la date du 21 février 1653) ; le second, p. 474-495. Ces *Mémoires*, attribués à Favret de Fontette, devaient comporter, selon l'*Avertissement*, p. V, un t. IV et un t. V, qui n'ont jamais paru.

des livres », dit Angélique de Saint-Jean : « Elle nous rejetait bien loin quand nous voulions lui parler de cela »⁷.

D'un autre côté, de l'une des sœurs de la Mère Angélique, Catherine Le Maistre, on a conservé deux mémoires : le premier, de 1636-1637, porte sur la maison du Saint-Sacrement ; il s'intitule : *Relation de ce qui a précédé l'établissement du monastère du Saint-Sacrement et de ce qui est arrivé depuis 1636*⁸ ; le second est une assez longue relation concernant la vie de sa propre mère, Catherine Arnauld, et rédigée « peu de temps après [sa] mort », survenue à la fin de février 1641⁹. Si isolée qu'elle paraisse dans l'immense production historiographique de Port-Royal, cette relation présente un intérêt particulier : elle nous fait entrer de plain-pied dans l'analyse d'un genre littéraire, le genre de la légende, présenté par Philippe Sellier à propos de la *Vie de M. Pascal* par Gilberte Périer¹⁰. La légende, écrit Ph. Sellier, est « au sens strict le récit court, en vers ou en prose, de la vie d'un chrétien exemplaire, composé dans la perspective d'une récitation publique par un narrateur individuel » : la légende, *legenda*, est primitivement l'histoire à lire le jour de la fête d'un saint ; son but est de susciter « l'admiration et le désir d'imiter », c'est-à-dire d'« édifier ». Présente au sein de la liturgie chrétienne, poursuit Ph. Sellier, elle « construit l'être chrétien des auditeurs ; elle illustre le fait qu'aucune vie humaine ne peut s'élever sans modèle, sans *identification* ; elle affermit dans la foi, en manifestant la présence et l'action de Dieu, car la vie d'un saint est une *preuve*, peut-être même la plus grande des preuves ».

Une lecture attentive de la relation de M^{me} Le Maistre révèle d'abord qu'elle est organisée, comme les légendes, en cinq séquences. Deux d'entre elles présentent l'ancrage de l'héroïne dans l'espace et le

⁷ Ces indications proviennent de l'*Avertissement* composé par la religieuse en vue de l'édition de la *Relation écrite par la Mère Marie-Angélique Arnauld de ce qui est arrivé de plus considérable dans Port-Royal* (1655), éd. J. Lesaulnier, dans *Chroniques de Port-Royal*, 41, 1992, p. 7-93 ; notre citation provient de la p. 10.

⁸ Le premier de ces mémoires est rédigé alors que Catherine Le Maistre vit encore dans le monde (elle entrera à l'abbaye de Port-Royal le 11 octobre 1640, après la mort d'Isaac Le Maistre, son mari, dont elle est séparée depuis 1616), voir *Mémoires d'Utrecht*, t. I, p. 419-455.

⁹ *Ibid.*, t. III, p. 275-305.

¹⁰ Voir « Pour une poétique de la légende : *La Vie de Monsieur Pascal* », dans *Chroniques de Port-Royal*, 31, 1982, p. 51-64 ; les citations qui suivent sont extraites des p. 52-53. On lira avec un grand profit les pages consacrées par Philippe Sellier à la même question dans son édition des *Pensées* de Pascal, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1991, p. 138-145.

temps. La première dresse sa carte d'identité : fille de Simon Marion et de Catherine Pinon, Catherine « naquit à Paris le 13 janvier 1573 [...]. A douze ans elle fut mariée à M. Arnauld, avocat en Parlement, avec lequel elle a vécu trente-quatre ans en grande paix et amitié »¹¹. Et, à la fin de la relation, on lit que M^{me} Arnauld « rendit l'esprit [...] le jeudi 28 février 1641 ». Entre ces deux paragraphes assez courts se situent trois grands ensembles bien délimités. Le premier constitue un chapitre de la saga familiale des Arnauld depuis le mariage de Catherine et d'Antoine Arnauld en 1585 : « Ce mariage a été des plus heureux ; et la paix, l'amitié et la fidélité s'y sont rencontrées parfaitement ». Cette première partie donne ainsi le ton et la manière adoptés par une narratrice qui n'ignore rien des vies de saints, ce que confirme le deuxième ensemble, consacré aux vertus des Arnauld et à la foi de celle qui donnera naissance à vingt enfants. Enfin la relation de M^{me} Le Maistre s'épanouit avec le récit circonstancié de la retraite de sa mère, qui vécut seize ans religieuse dans l'abbaye réformée.

Structurée comme une légende, notre relation offre une deuxième caractéristique : le jeu avec d'autres écrits. « Aucun texte, note Philippe Sellier¹², ne s'écrit qui ne fasse entendre d'innombrables autres textes, antérieurs ou quasi contemporains ». Sous la plume de Catherine Le Maistre, les allusions à des passages bibliques ou à des « topoï » presque immémoriaux sont évidentes, qu'il s'agisse du courage de la mère face aux douleurs de l'enfantement, ou de sa confiance en la Providence de Dieu quand l'abbaye de Port-Royal est endettée ; de la soumission de M^{me} Arnauld à la volonté divine lors de la mort de son mari, survenue le 29 décembre 1619, ou de l'acceptation de son veuvage : « Elle espéra contre toute espérance ; et, si elle avait été vertueuse dans son mariage, elle le fut encore davantage dans sa viduité, étant de celles que saint Paul veut qu'on honore qui sont vraiment veuves »¹³. Et, avant de mourir, la sœur Catherine de Sainte-Félicité pria Dieu de bénir ses fils et ses filles « de toutes les bénédictions qu'Abraham, Isaac et Jacob avaient données à leurs enfants ». Jusqu'à ses *ultima verba* : « Que vos tabernacles sont aimables ! » ou encore : « Il est temps que mon corps soit rendu à la

¹¹ *Mémoires* d'Utrecht, t. III, p. 275, 276 ; la citation suivante provient de la p. 305.

¹² Article cité, p. 58 ; extraits suivants, p. 59.

¹³ *Mémoires* d'Utrecht, t. III, p. 290 ; sur la mort de M^{me} Arnauld, sur ses dernières paroles et ses recommandations à ses enfants, p. 300-305.

terre et que mon esprit, qui désire avec ardeur de vous voir, s'en aille à vous » (ces paroles, est-il précisé, sont de saint André), Mme Arnauld offre l'image de la sainte chrétienne, dévouée à son mari, aimant ses enfants et mettant toute sa confiance dans la miséricorde divine.

La troisième et dernière caractéristique du genre de la légende réside dans la réponse apportée au risque d'effacement de l'originalité, de la singularité et de la personnalité même du héros ou de l'héroïne d'une relation. « Destinée à retracer une vie qui fut intense, écrit encore Philippe Sellier, la légende a trop souvent éteint l'originalité dans un océan de bons sentiments »¹⁴. La relation de M^{me} Le Maistre semble répondre de manière adéquate à ce défi. La narratrice se montre en effet étonnamment précise sur une multitude de faits, qui vont mettre en évidence et accentuer le caractère unique de la vie de sa mère : « Son zèle pour le salut de ses enfants a été béni de Dieu, en sorte qu'elle a vu ses deux filles qui avaient été mises en religion contre sa volonté [...] se porter à la réforme [...]. Elle en a vu ensuite deux autres y aller aussi [...]. Il n'en restait plus qu'une petite, qui était fort belle, aimée et caressée de toute la maison, qui, à l'âge de dix ans, se sentit en un moment appelée à la religion par une espèce de miracle »¹⁵. Tout aussi étonnant est le sort de ses fils : l'aîné, Robert, M. d'Andilly, malgré sa présence et son rôle à la Cour, s'est « maintenu dans une probité exemplaire » ; un plus jeune, Henri, ami d'un cardinal romain, et futur évêque d'Angers, est qualifié de « saint » par le pape Urbain VIII ; quant au cadet, Antoine, le « docteur en théologie », il se voit déjà investi par sa mère mourante d'une mission particulière : « qu'il ne se relâchât jamais dans la défense de la vérité »¹⁶.

Tout le talent de M^{me} Le Maistre est de faire converger les regards à la fois sur une femme au destin unique et sur une famille entière si

¹⁴ Article cité, p. 61.

¹⁵ *Mémoires d'Utrecht*, t. III, p. 287-288. Les deux premières filles de M^{me} Arnauld sont les Mères Angélique et Agnès, les autres Marie de Sainte-Claire, Anne-Eugénie de l'Incarnation et Madeleine de Sainte-Christine. M^{me} Le Maistre ajoute à propos d'elle-même : « L'aînée de toutes fut mariée très avantageusement selon le monde, à cause des grands biens de son mari, lequel se portant à une vie licencieuse, la contraignit de se séparer de lui, et par ce moyen extraordinaire et fâcheux selon le monde, Dieu l'a attirée à la religion, comme nous dirons » ; elle prend l'habit à Port-Royal le 11 octobre 1640, fait sa profession le 25 janvier 1644 et meurt le 22 janvier 1651 : voir la « Relation de la Vie et des vertus de la sœur Catherine de Saint-Jean Arnauld... », par Angélique de Saint-Jean et Madeleine de Sainte-Agnès de Ligny, *ibid.*, p. 313-359.

¹⁶ *Ibid.*, p. 290-291, 302.

favorisée par la Providence de Dieu. Et l'analyse du vocabulaire, du style, de l'emploi des temps du récit, ne contredira pas cette conclusion. Bien au contraire, si, dans la relation sur M^{me} Arnauld, la sobriété des mots va de pair avec le maniement heureux de l'hyperbole, l'art de la narratrice aboutit à une synthèse heureuse entre ces deux aspects de la création « légendaire » : l'exigence d'historicité et la tentation hagiographique. La relation de Catherine Le Maistre offre ainsi les composantes d'un genre littéraire qui va connaître, à Port-Royal, un développement exceptionnel.

Il faudra pourtant une décennie avant que la création historiographique prenne son essor. En 1651-1652, de façon délibérée et concertée, Antoine Le Maistre et Angélique de Saint-Jean décident de se mettre à la tâche. La fille de M. d'Andilly en a décrit les circonstances¹⁷ : son cousin, dit-elle, « tâchait de faire parler souvent la Mère Angélique de tout ce qui était arrivé. Il crut qu'il n'était pas juste que lui seul en fût édifié et qu'on ne pouvait pas refuser à la postérité de lui en laisser l'histoire ». Sans qu'il y paraisse, Angélique de Saint-Jean énonce là le double but que s'assigne Le Maistre : donner l'occasion à d'autres que lui de *s'édifier* et esquisser *l'histoire* de la réformatrice. Ils vont donc travailler de façon parallèle, mais séparée.

D'un côté, l'ancien avocat fait parler la Mère Angélique, « nous ayant communiqué son dessein sous un grand secret, note Angélique de Saint-Jean, car elle ne lui aurait jamais plus parlé de rien, ni à personne » ; et, dès qu'il le peut, tel Cassien recueillant les paroles des anachorètes d'Égypte, Le Maistre consigne par écrit ses entretiens avec sa tante¹⁸. Des dizaines de conversations sont ainsi parvenues jusqu'à nous, souvent datées et s'étalant de 1651 à 1654. Tenues généralement en tête-à-tête, elles réunissent parfois deux ou trois autres participants, comme Antoine Arnauld, Angélique de Saint-Jean, François Bouilly, solitaire de Port-Royal, Le Maistre de Sacy, Arnauld de Luzancy et François Retart, curé de Magny ; des religieuses sont parfois présentes, comme la Mère Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Conte, prieure du monastère, qui jouera un rôle de

¹⁷ Voir l'introduction préparée par Angélique de Saint-Jean et publiée au t. I des *Mémoires* d'Utrecht, p. 1-6.

¹⁸ Ces entretiens se lisent au t. II des *Mémoires* d'Utrecht, p. 247-407.

premier plan dans le travail historiographique de Port-Royal¹⁹. Si les entretiens ont lieu le plus souvent au parloir de l'abbaye, l'un d'entre eux, daté du samedi 7 juin 1653, rassemble dans le carrosse qui les ramène à Paris, autour de la fondatrice, ses frères Antoine et Robert, Antoine Le Maistre et Sacy, ainsi qu'Antoine Singlin ; mais seule la Mère Angélique voit ses propos rapportés. Elle s'exprime généralement d'une manière libre et détendue, se montrant tout à la fois sérieuse et plaisante²⁰. Elle se confie parfois sur le ton de la confiance : « Ma mère ne m'aimait point »²¹, parlant de sa propre attitude envers ses jeunes frères et sœurs, ou de sa dureté à l'endroit de la Mère Agnès. La Mère Angélique égrène ainsi de très anciens souvenirs ; mais le plus fréquemment elle évoque les circonstances de sa conversion et la manière dont « elle est touchée de Dieu et travaille à la réforme de sa maison » ; ou encore ses relations avec les grands spirituels du temps, en particulier avec saint François de Sales et l'abbé de Saint-Cyran. En se fixant comme objectif de recueillir de la bouche de sa tante des souvenirs propres à édifier et à instruire, Le Maistre se situe dans la ligne même de sa mère rédigeant la relation sur M^{me} Arnauld.

Mais l'interlocuteur privilégié de la Mère Angélique dans les années 1651-1654 voit plus loin : « Il nous engagea, écrit Angélique de Saint-Jean, à faire des Mémoires de tout ce que nous pouvions apprendre des personnes qui restaient encore dans la maison ». Les modalités du travail d'Angélique de Saint-Jean sont assez bien connues : « Ce fut, poursuit-elle, un peu avant la mort [de M^{me} Le Maistre, survenue le 22 janvier 1651], que l'on me fit aller d'ici à Paris [...]. L'année suivante on commença à travailler à ces Mémoires ; et

¹⁹ La Mère Le Conte, morte en 1674, s'entretient avec Angélique les 9, 11, 14, 15 mars 1652, les 1^{er} et 4 avril, 4 et 20 mai 1653, comme elle le rapporte dans une relation, *Ibid.*, t. III, p. 1-23 ; elle laisse par ailleurs plusieurs mémoires comme la « Relation de ce que M^{me} de Pontcarré fit à Port-Royal depuis qu'elle y entra comme bienfaitrice jusqu'à sa sortie », *Ibid.*, t. I, p. 495-507 ; sur la Mère Le Conte, voir *ibid.*, t. II, p. 420-424. Il faudrait citer aussi le travail d'archiviste et de bibliothécaire d'Elisabeth de Sainte-Agnès Le Féron, qui mourra en 1706 : elle fait en particulier une belle copie des *Mémoires* de Godefroy Hermant (Bibl. de Port-Royal, P. R. 119 bis).

²⁰ Antoine Le Maistre note ainsi à plusieurs reprises : « Elle se mit à rire » ou « elle dit en riant... ».

²¹ Cette formule souvent reprise par les historiens provient de la conversation du 7 juin 1653, où la Mère Angélique parle de l'un de ses frères, Antoine, mort à trois ans : « Il m'aimait uniquement et ce m'était un grand support que son amitié, car ma mère ne m'aimait point » ; et Angélique récidive peu après, affirmant que M^{me} Arnauld « avait de la tendresse » pour ses frères et sœurs et « de l'aversion » pour elle (*Mémoires* d'Utrecht, t. II, p. 249).

comme les deux communautés se rassemblèrent à Paris cette même année à cause de la guerre des princes, j'eus la commodité de pouvoir entretenir toutes les sœurs anciennes, qui me pouvaient apprendre quelque chose, sans leur dire néanmoins pour quel sujet ». Angélique de Saint-Jean recueille donc elle-même de ses sœurs, comme elle le fait de la bouche de sa tante, tous les matériaux susceptibles de constituer plus qu'une « relation » : une « histoire suivie ». En outre, elle engage d'autres moniales à prendre la plume, comme sa tante Anne-Eugénie de l'Incarnation : elle fut, écrit Angélique de Saint-Jean, « celle qui me donna le plus de mémoires et le tout par écrit. Elle était extrêmement exacte et l'on se pouvait fier à sa sincérité et à sa mémoire »²².

La « mise en mémoire » de Port-Royal, commencée dans la ferveur, va ainsi se poursuivre pendant plus de dix ans. Parmi tous les témoignages recueillis, ceux des moniales et des familiers, il en est un qui domine par sa longueur et sa précision : « Je travaillai à la « Relation ou histoire suivie de la Mère Marie-Angélique » [...] en 1652 »²³, sur le rapport des Anciennes, écrit Angélique de Saint-Jean ; « mais je l'interrompis quand j'en fus à la sortie de la Mère Angélique de Maubuisson lorsque M^{me} d'Estrées l'en chassa. Je ne me souviens plus bien de ce qui en fut cause, si ce n'est mon retour en cette maison des Champs, où je n'avais plus ce loisir d'écrire » : un retour qui se situe en 1653 et qui inaugure une nouvelle vie pour celle qui devient sous-prieure, maîtresse des pensionnaires et des novices. Angélique de Saint-Jean complètera son histoire entre 1671 et 1673.

Tandis que Le Maistre poursuit ses entretiens avec la Mère Angélique, une autre entreprise discrète, et pirate, s'organise. C'est encore Angélique de Saint-Jean qui nous l'apprend : « M. Le Maistre fit en sorte que M^{me} d'Aumont, [une pieuse femme vivant dans les dehors de Port-Royal], s'employât pour retirer le plus que l'on pouvait des lettres qu'elle avait écrites à diverses personnes et à plusieurs communautés, mais surtout celles qu'elle écrivait à la reine de Pologne presque tous les ordinaires : ce qui se fit par M. Fleury, docteur de Sorbonne et confesseur de cette reine, à qui M^{me} d'Aumont

²² La sœur Anne-Eugénie de l'Incarnation, née en 1592, meurt le 1^{er} janvier 1653 : voir dans les *Mémoires* d'Utrecht, t. I. 389-419 : « Relation de la manière dont quelques religieuses de Port-Royal commencèrent à rétablir la réforme de l'abbaye du Lys » (en note : « Cette relation a été écrite en 1652 ») ; t. III, p. 223-228 : « Relation de diverses circonstances de la Vie de la Mère Agnès, avec quelques remarques sur ses vertus, par la sœur Anne-Eugénie » ; p. 360-378 : « Relation de la sœur Anne-Eugénie [...], sur le premier esprit de Port-Royal, sur sa propre conduite et sur le bien que M. de Saint-Cyran établit dans le monastère ».

²³ *Ibid.*, t. I, p. 7-216.

écrivit afin qu'elle lui fit transcrire toutes ces lettres avec l'agrément de la reine. Ce qui fut fait, sans quoi on n'en aurait pas eu une. Car elle les écrivait sans en faire aucun double, et d'ordinaire c'était la nuit du vendredi que la poste devait partir. Il est vrai néanmoins que, sur la fin, pour épargner la peine de les faire revenir de si loin, on les décachetait quelquefois pour les copier, avant que de les envoyer ». Lettres autographes et copies constituèrent un ensemble très précieux, mis en forme entre 1661 et 1664 dans ce que M. Jean Mesnard appelle la « Collection des religieuses »²⁴.

En dépit de ses difficultés et de ses risques, cette tâche présente déjà une originalité par rapport aux relations, en ce sens que nous sommes en présence de textes sortis de la plume de la Mère Angélique. « Quoique nous essayassions de la faire parler sur tout cela », écrit Angélique de Saint-Jean, qui évoque la réforme de sa tante, « nous avions encore plus d'envie de l'engager à en écrire. Nous en prîmes sujet à propos de ce qu'elle nous disait fort souvent en parlant de tout ce qui lui était arrivé, qu'elle aurait eu sujet de faire un livre de la Providence de Dieu [...]. Comme elle nous répétait cela souvent, et nous disait même qu'il lui prenait quelquefois envie d'écrire ce livre de la Providence [...], nous la pressâmes plusieurs fois extrêmement de s'y mettre ». On connaît la suite : le refus de la Mère ; le recours à son confesseur, Antoine Singlin, qui lui « commande » d'écrire ; la retraite dans une petite cellule ; enfin la « Relation [...] sur Port-Royal ». Mais, « donnant plus de temps à prier qu'à écrire, conclut Angélique de Saint-Jean, elle prit le prétexte d'autres affaires pour l'interrompre où elle en est demeurée », c'est-à-dire à l'arrestation et à l'emprisonnement de l'abbé de Saint-Cyran en mai 1638 : la Mère Angélique ne terminera jamais son récit.

« Je fais par obéissance une relation de ce qui s'est passé dans cette maison depuis cinquante-deux ans que j'y fus conduite pour être abbesse le 5 juillet 1602, âgée seulement de dix ans dix mois » : tel est le début de sa relation. Revenue du monastère de Paris le 12 décembre 1654, la Mère Angélique compose, sans doute à partir du 12 janvier suivant et d'une seule venue, un texte, qui ressemble par bien des côtés à un récit autobiographique. Son propos est cependant tout autre : évoquant son passé, l'ancienne abbesse écrit et n'écrit,

²⁴ Voir ce que J. Mesnard dit des lettres de la Mère Angélique Arnauld dans son édition de Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, DDB, t. III, 1991, p. 868-890 ; t. IV, 1992, p. 68-84, 787-791, 1051-1054 ; et dans les *Chroniques de Port-Royal*, 41, 1992, p. 214. La « Collection des religieuses » précède de quelques décennies les collections réunies par M^{lle} de Théméricourt.

selon ses propres termes, « que ce qui concerne la conduite et la providence de Dieu sur cette maison ». Certes elle y parle de son enfance et de sa famille, des doutes et des tentations de son adolescence, et aussi de sa conversion personnelle ; mais l'essentiel concerne la conséquence de cette conversion : le retour de sa maison à la règle cistercienne.

Si la personnalité de la Mère Angélique s'y montre à découvert, avec une réelle franchise et un sens aigu de la réalité, c'est bien plutôt le lent cheminement de la présence divine dans les âmes et à travers les événements que l'abbesse s'attache à faire découvrir. Ainsi s'explique le fait que le mémoire de la réformatrice de Port-Royal soit composé de plusieurs relations, aux contours bien nets, centrées sur des figures de premier plan telles que les sœurs Agnès et Anne-Eugénie Arnauld, François de Sales et Saint-Cyran. Gauche assez souvent, sans être terne, la plume de la Mère Angélique devient ardente quand elle évoque sa première rencontre avec le bienheureux évêque de Genève ou la première visite de Saint-Cyran à Port-Royal des Champs : « Je révérai dès lors ce saint homme comme très savant ». C'est seulement plus tard que la réformatrice appréciera ce « saint homme » à sa juste valeur.

Avec ses silences et ses aveux, la relation de la Mère Angélique complète et affine le portrait de l'abbesse et la description de l'œuvre accomplie. Document historique de haute valeur, elle ne peut pourtant pas échapper à la tentation de l'hagiographie : glorifier Dieu dans ses saints ou dans ses œuvres relève du même état d'esprit et de la même volonté d'« édifier », au double sens du mot, de « porter à la piété et à la vertu » et de « construire » un être intérieur nouveau, régénéré par la grâce divine. Le témoignage personnel de la Mère Angélique ne peut être par nature qu'un ouvrage d'« édification », comme maintes relations, auxquelles il apporte un complément indispensable²⁵.

²⁵ Le manuscrit autographe de l'abbesse, qui fait certainement l'objet des soins les plus attentifs et de la vénération des moniales, est confié à Antoine Arnauld au moment de la persécution contre Port-Royal en 1664 et revient sans doute à l'abbaye lors de la Paix de l'Eglise en 1668. Par la suite il disparaît, mais a été copié à plusieurs reprises. Il en reste aujourd'hui, semble-t-il, au moins quatre copies : Bibliothèque municipale de Rouen, ms. 1368, ff. 151-207 (le manuscrit provient de la Bibliothèque des Frères Prêcheurs de cette ville) ; B. N., *f. fr.*, 17795, ff. 1-61 (ce manuscrit, qui paraît le meilleur, fait partie de la collection réunie du vivant même d'Angélique, conservée à l'abbaye des Champs jusqu'en 1709, sauvée par M^{lle} de Joncoux et placée chez les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, puis à la B. N.) ; Bibliothèque de

La mémoire du premier Port-Royal s'élabore ainsi autour de la personnalité de la réformatrice, non sans références d'une part aux publications des amis et des familiers de l'abbaye, comme les divers *Traité*s de saint Bernard et sa *Vie* par Antoine Le Maistre ou la traduction des *Vies des Saints Pères du désert* par Robert Arnauld d'Andilly²⁶ ; et d'autre part à l'expérience d'une communauté marquée par la mort de Le Maistre en 1658 et par celle de la Mère Angélique trois ans plus tard. Que va-t-il advenir de l'histoire et de l'historiographie de Port-Royal ?

*
**

L'abbaye de Port-Royal, vit, on le sait, de 1661 à 1664, une période d'attente inquiète avec la disparition de la réformatrice, et avec l'accession aux postes de commandement d'une nouvelle génération de religieuses. Alors que les maîtres des Petites Ecoles doivent, en 1660, mettre un terme à leurs pratiques pédagogiques, les moniales voient leur propre fin se profiler à l'horizon : le 23 avril 1661, le roi fait signifier au couvent parisien qu'il doit se séparer des pensionnaires ; le 4 mai, l'ordre royal de renvoi des postulantes et des novices parvient aux Champs ; le 12 juin, les confesseurs doivent quitter l'abbaye. C'est le début des tracasseries qui culmineront avec l'obligation faite par les autorités religieuses aux ecclésiastiques comme aux moniales de signer le Formulaire²⁷.

L'activité historiographique va en subir de plein fouet les conséquences. Après avoir marqué le pas à la mort d'Antoine Le Maistre,

Port-Royal, P. R., 26, ff. 227-307, et 27, ff. 1-65. La Relation de la Mère Angélique a connu plusieurs éditions au XVIII^e siècle : *Mémoires et Relations sur ce qui s'est passé à Port-Royal des Champs depuis le commencement de la Réforme de cette abbaye*, s. l., in-12, 1714 et 1716 (éditions médiocres) ; *Mémoires pour servir à la vie de la Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine Arnauld, Réformatrice de Port-Royal*, s. l., 1737 (édition due à Claude-Pierre Goujet), et *Mémoires d'Utrecht*, 1742, t. I, p. 262-370. Voir les éditions modernes : la *Relation écrite par la Mère Angélique Arnauld*, p. p. Louis Cognet, Paris, Grasset, 1949, et celle que j'ai fait paraître dans les *Chroniques de Port-Royal*, 42, 1992, p. 7-93, à partir de quatre copies manuscrites.

²⁶ Antoine Le Maistre publie *La Vie de S. Bernard, premier abbé de Clairvaux et Père de l'Eglise...*, à Paris, chez A. Vitré et la Vve M. Durand, en 1648, in-4^o (nombreuses rééditions) et plusieurs traductions de traités du père des cisterciens entre 1649 et 1658 ; sur les *Vies des Saints Pères des déserts*, voir plus haut. Le Maistre meurt à Port-Royal des Champs le 4 novembre 1658 ; la Mère Angélique le 6 août 1661 au monastère de Paris.

²⁷ Voir le cinquième livre du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, éd. M. Leroy, t. II, p. 607 et suiv.

elle connaît en 1661 un approfondissement quand la Mère Agnès, sœur de l'abbesse défunte, « ordonna, écrit Angélique de Saint-Jean, que toutes les Sœurs écrivissent chacune à part ce qu'elles avaient pu savoir de particulier, afin que cela servît de mémoires lorsqu'il plairait à Dieu de donner à quelqu'un la pensée d'en composer une histoire tout entière »²⁸. L'on verra ainsi fleurir, sur la Mère Angélique, de nombreuses relations, composées selon le genre de la légende²⁹.

La permanence de ce genre littéraire ne saurait pourtant cacher une double modification. D'un côté c'est l'abbaye et les religieuses elles-mêmes, et plus seulement la réformatrice, qui vont faire l'objet du travail de la mémoire port-royaliste : de longues relations seront ainsi consacrées aux Mères Agnès Arnould³⁰ et Marie des Anges Suireau³¹, et forment un ensemble d'un prix inestimable pour l'historien. D'un autre côté, cette institution, en lutte pour son existence, fait

²⁸ *Mémoires* d'Utrecht, t. I, p. 5.

²⁹ Un grand nombre de ces textes a été publié : voir par exemple dans les *Mémoires* d'Utrecht, t. I, p. 389-419 (relation datant de 1652 ou 1653), 507-584 ; t. II, p. 123-212 (la relation de la maladie et de la mort de la Mère Angélique, p. 123-178, a été écrite par Angélique de Saint-Jean en 1661), 408-601 (la relation d'Angélique de Saint-Jean, p. 582-596, est datée de 1651, celles des sœurs Robert et Passart, p. 558-566 et 596-601, datent de 1652) ; t. III, p. 1-199 (relations signées en particulier de la Mère Le Conte, de la sœur Pascal, de Jean Hamon, d'Akakia du Plessis, de Jean Le Nain de Tillemont, père de Sébastien, d'Antoine Arnould).

³⁰ Voir les pages que lui consacre la Mère Angélique dans sa *Relation*, éd. J. Lesaulnier, p. 24-27, et les Relations qui lui sont consacrées au t. III des *Mémoires* d'Utrecht : par Angélique de Saint-Jean, p. 202-223, 264-272 ; par Anne de Sainte-Eugénie Arnould, morte le 1^{er} janvier 1653, p. 223-228 ; par la sœur de Sainte-Marthe (« Relation faite par obéissance... peu de temps après la mort de la Mère Agnès », survenue le 19 février 1671, p. 229-241 ; par Antoine Le Maistre, p. 251-252 (2 octobre 1654). A propos de la correspondance de la Mère Agnès, on lit à la p. 250 : « Comme l'on avait recueilli tout ce que l'on avait des lettres de notre chère Mère Marie-Angélique, on fit la même chose pour avoir celles de la Mère Agnès, son incomparable sœur. Mais ce qu'on en a de celle-ci n'égale pas le nombre des autres ». Les lettres de la Mère Agnès, pour la plupart, ne sont connues que par des copies : le recueil le plus ancien se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3544 ; voir aussi un recueil de la collection de M^{lle} de Théméricourt à la Bibl. de Port-Royal, P. R., 4, recueil dont une copie se trouve à la B. N., f. fr., 23481 ; consulter l'édition des *Lettres de la Mère Agnès Arnould*, éd. Rachel Gillet et Prosper Faugère, Paris, B. Duprat, 1858, 2 vol. ; sur les lettres de la Mère, voir J. Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, t. III, p. 941-942.

³¹ Sur cette religieuse, née en 1599 et morte en 1658, voir la *Relation* de la Mère Angélique, éd. J. Lesaulnier, p. 30, 33-39. Voir à son sujet l'ouvrage composé en 1685 par la sœur Eustoquie de Brégis à partir des mémoires fournis par la sœur Madeleine de Sainte-Candide Le Cerf et revu par Pierre Nicole, dont le père était le cousin germain de la Mère Suireau ; le livre sera publié en 1754 : *Modèle de foi et de patience dans toutes les traverses de la vie et dans les grandes persécutions ou Vie de la M. Marie des Anges, abbesse de Maubuisson et de Port-Royal*, s. 1.

l'expérience d'une mutation complète. Les faits sont bien connus des lecteurs de Sainte-Beuve : le 26 août 1664 l'archevêque de Paris se présente au monastère du faubourg Saint-Jacques ; il fait enlever et séquestrer dans plusieurs couvents de son diocèse les douze principales « meneuses » de Port-Royal. Elles y sont maintenues jusqu'au 2 juillet 1665, pour être ensuite rassemblées aux Champs, toujours sans sacrements, avec leurs sœurs récalcitrantes : la Paix de l'Eglise de 1668 devait leur rendre la liberté au printemps de l'année suivante et consacrer leur rupture définitive avec le couvent de Paris. Avant 1664, l'abbaye de Port-Royal n'a pas encore connu l'épreuve majeure : certes la réforme de la maison a coûté bien des larmes à la Mère Angélique et à ses compagnes ; les luttes menées par les disciples de saint Augustin ont entraîné des répercussions graves dans les deux monastères. Mais, avec l'isolement des « recluses » en 1664, l'institution elle-même est mise en question et les religieuses sont atteintes au plus profond de leur être : Port-Royal est en crise.

Or de cette crise, il n'est sans doute pas de témoignage plus instructif et plus poignant que la *Relation de captivité d'Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly*³². Terminée le 28 novembre 1665, moins de cinq mois après la libération de son auteur, cette *Relation*, au départ, ne se veut ni un journal, ni une confession, mais le récit sombre et froid de dix mois d'emprisonnement, où la joie et l'enthousiasme prennent le pas quand pointe le jour de la libération. Le plus important n'est pas dans cette revue du temps qui passe, où, ainsi qu'il est dit, « les jours paraissaient des années », ni dans ce récit des occupations forcées et des discussions sans fin, qui, pour Angélique, ne peuvent déboucher que sur le refus de la signature du Formulaire. La pointe de son « combat » est ailleurs : « Si l'on n'en regarde que l'extérieur [de sa retraite], il est facile de le dire en deux mots, puisque tout consiste dans une prison fort étroite, dans une solitude entière et

³² Disparu depuis le XVIII^e siècle, le manuscrit original a été copié de nombreuses fois : voir par exemple à la Bibliothèque Mazarine, à la Bibl. mun. de Rouen, à la Bibl. Nat., à la Bibl. de Port-Royal, aux Archives d'Utrecht et dans des collections privées. La publication en fut envisagée dès 1692 par Antoine Arnauld (cinq ou six feuilles sont alors imprimées), mais interrompue sur intervention des religieuses de Port-Royal. La première édition de la *Relation* d'Angélique de Saint-Jean est faite par le P. Pasquier Quesnel, s. l., en 1711, in-12, sans doute chez un éditeur des Pays-Bas, avec un *Avertissement* de l'oratorien : voir Henri Schmitz du Moulin, « L'édition de la "Relation de la captivité de la Mère Angélique de Saint-Jean" », *Chroniques de Port-Royal*, 34, 1985, p. 33-46 ; la « Relation » a été reproduite dans les *Relations* publiées en 1724. On peut consulter l'édition de la *Relation de captivité* par Louis Cognet, Paris, Gallimard, 1954.

dans une privation générale de toute consolation et de toute assistance spirituelle, qui serait la plus grande de toutes les peines si l'on n'avait la confiance et l'expérience qu'on peut toujours dire à Dieu : « Le Seigneur est notre secours dans les tribulations qui nous ont submergés »³³. Angélique aura des mots très durs pour évoquer sa « captivité », « [son] exil et [sa] prison », sa « geôle » et sa « geôlière », son « galetas séparé de tout » et son « donjon ». « Mais, ajoute-t-elle, si l'on voulait savoir ce qui se passe dans le cœur quand on est en cet état, je demanderais, pour me pouvoir faire entendre, quelqu'un qui l'eût éprouvé en quelque occasion semblable, afin qu'il pût comprendre ce que je ne lui pourrais dire, et qu'il s'en formât une idée plutôt sur son souvenir que sur mes paroles... »³⁴. En écho, au centre de son texte, la narratrice, abordant sa crise intérieure, reconnaît qu'« on ne saurait s'imaginer ce que c'est que cette angoisse et cet abandonnement si on n'y a passé »³⁵.

Le silence qu'elle s'est imposé et qu'on lui impose, les premiers temps, dans ce « pays ennemi », au point qu'elle en perd « la parole », débouche pour la recluse sur un autre silence, celui de Dieu, ce Dieu même « qui [lui] avait ôté la force du pain ». Le désespoir, le doute, « un redoublement d'angoisse terrible » l'envahissent : « J'étais au hasard de laisser éteindre ma lampe, parce que je n'avais pas assez de confiance pour entretenir le feu de ma charité et la lumière de ma foi » ; la moniale parlera dans sa *Relation* de « l'hésitation de [sa] foi », du « naufrage de [sa] foi ». « J'ai appris ce que c'était que le désespoir », écrit-elle encore. Mais, le 3 octobre 1664, une méditation sur sa tentation, « fut pour [elle] le commencement d'un jour nouveau qui, dès cette heure-là, peu à peu dissipa [ses] obscurités et [ses] peines ». La foi reconquise fera ce qu'Angélique appelle « le succès de [son] combat » : son « péril » et son « impuissance » d'hier feront place chez elle à une forte et tranquille assurance³⁶. En même temps sa « tragédie » devient un « sacrifice », un « holocauste », le témoignage par excellence, c'est-à-dire le martyr. La plume de la narratrice de l'automne 1665 transforme un échec apparent en succès spirituel : la violence de l'archevêque a fait des moniales « douze victimes », qui demain seront autant de « pierres vivantes » destinées à être les bases du nouvel « édifice spirituel » du Port-Royal renouvelé. Persécutées,

³³ *Relation*, éd. L. Cognet, p. 25.

³⁴ *Ibid.*, p. 25-26.

³⁵ *Ibid.*, p. 62 ; les citations suivantes sont extraites des p. 60-66.

³⁶ *Ibid.*, p. 66-68.

les religieuses vivront désormais à l'image de la sœur Angélique de Saint-Jean et de ses compagnes enlevées en août 1664. Ces « rebelles » trouveront le salut dans leur foi et dans la résistance individuelle et collective qu'elles opposent aux supérieurs ecclésiastiques au nom des exigences de leur conscience : refuser de signer le Formulaire revient tout simplement à exercer cette « liberté qu'a la conscience d'user de son discernement pour décider et pour agir », selon l'expression très heureuse de Pierre Magnard, qui poursuit ainsi : « La conscience a en charge les droits de la vérité et de la justice ; jamais elle ne transige avec eux »³⁷.

A partir de 1664, Angélique de Saint-Jean s'impose à Port-Royal, à son histoire comme à son historiographie, à la fois en raison de son expérience spirituelle, des fonctions qu'elle va exercer comme prieure et abbesse, et de ses qualités d'écrivain. A Port-Royal, l'esprit de résistance à la persécution procède pour une très grande part de la volonté et de l'intelligence d'une femme dont Sainte-Beuve a dressé un portrait très juste³⁸. Tandis que la réforme de la Mère Angélique se voulait reconquête d'un passé, et l'historiographie de cette réforme redécouverte d'une histoire prestigieuse, l'esprit d'Angélique de Saint-Jean, plus résolument tourné vers l'avenir, influera sur la conception que Port-Royal se fait de son histoire³⁹. Certes on continue à rédiger des relations de vies ; on compose des notices nécrologiques et des épitaphes⁴⁰, qui constitueront le tissu du *Nécrologe de*

³⁷ P. MAGNARD, « Angélique de Saint-Jean ou l'esprit de résistance », dans *Chroniques de Port-Royal*, 34, 1985, p. 13-32 ; notre citation est extraite de la p. 21.

³⁸ Voir *Port-Royal*, livre V, III^e partie, éd. M. Leroy, t. II, p. 703-746.

³⁹ En 1737 paraîtront les *Réflexions de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean, abbesse de Port-Royal des Champs, pour préparer ses Sœurs à la persécution, conformément aux avis laissés sur cette matière par la Mère Agnès*, s. l., in-12 : ouvrage constitué des conférences faites en 1680 par l'abbesse aux religieuses.

⁴⁰ La Mère Angélique Arnauld parle, dans sa *Relation de 1655* (éd. J. Lesaulnier, 1992, p. 45), du « registre mortuaire » de l'abbaye : il pourrait s'agir de l'un des manuscrits conservés aujourd'hui à la Bibl. de Port-Royal, mss. 9 et 85 ; voir aussi la « Liste des défunts de Port-Royal (1255-1709), ayant appartenu à Pasquier Quesnel et à Jacques Fouillou... », Arch. d'Utrecht, P. R., 29 ; le *Supplément au Nécrologe*, 1735 (voir plus bas) renvoie à « la liste des défunts qui est faite par ordre chronologique » et à « un petit nécrologe de Port-Royal, manuscrit, que nous citerons quelquefois sous le nom de Petit Nécrologe » (p. 297, voir aussi p. 298, 301). Les nombreuses épitaphes de Port-Royal sont signées de Jean Hamon, Jean Racine, Nicolas Boileau-Despréaux, Jean-Baptiste Santeuil, Denis Dodart, etc. ; voir l'article de Guy Basset : « Jean Hamon, auteur d'épitaphes », *Chroniques de Port-Royal*, 36, 1987, p. 107-122.

*l'abbaye de Port-Royal*⁴¹ et du *Supplément au Nécrologe*⁴² ; une religieuse est chargée de rédiger le Journal de la vie de l'abbaye⁴³. Mais, qu'il s'agisse des diverses relations de captivité des sœurs, ou du Journal des persécutions des années 1664-1668⁴⁴, les religieuses mettent au centre de leurs écrits la réalité de la persécution et la nécessité de la résistance : une littérature de combat prend place ainsi à côté de la littérature d'édification. La Mère Angélique de Saint-Jean est plus que « la biographe de talent qui écrit la légende du fondateur »⁴⁵ : elle est à la fois la créatrice de ce nouveau Port-Royal et,

⁴¹ *Le Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, Ordre de Cîteaux, Institut du Saint-Sacrement...*, Amsterdam, chez Nicolas Potgieter, 1723, in-4^o, voit le jour en fait à Rouen, chez la veuve Vaultier, selon une indication donnée par Dom Jean François, dans la *Bibliothèque Générale des Ecrivains de l'ordre de Saint Benoît, 1777-1778*, p. 482 ; le *Nécrologe* paraît grâce aux soins du bénédictin Dom Rivet de la Grange (1683-1749), qui, en raison de cette publication, est exilé à l'abbaye de Saint-Vincent au Mans ; il faut remarquer qu'une grande partie de la Préface du *Nécrologe* est constituée d'un *Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Port-Royal*.

⁴² Cet ouvrage est publié sans indication de lieu, ni de libraire, en 1735, par Le Fèvre de Saint-Marc. Ainsi que l'indique l'*Avertissement*, le *Supplément au Nécrologe* veut corriger quelques erreurs du *Nécrologe* et le compléter, en particulier avec de nombreux documents originaux, publiés dans une première partie (p. 1-286) ; la seconde présente les notices des religieuses et des amis de l'abbaye, notices placées au jour anniversaire de leur mort. Primitivement, selon l'*Avertissement*, l'ouvrage devait comprendre deux volumes ; mais seul le t. I a vu le jour, regroupant aux p. 289-690 les notices correspondant aux mois de janvier à juin.

⁴³ Il subsiste plusieurs manuscrits du « Journal de l'abbaye de Port-Royal » : voir par exemple Arch. d'Utrecht, P. R., 10-13 (1664-1696 : 4 t. in-fol.) ; B. N., f. fr., 17774-17779 (avril 1661-mars 1696 : 6 vol.) ; Bibl. de Port-Royal, P. R., 42 (1669-1674). Le *Supplément au Nécrologe*, p. 478-479, renvoie aussi, à propos de la Mère du Mesnil, dernière prieure de Port-Royal, à un « Journal manuscrit des suites de la destruction de Port-Royal », ainsi qu'à un petit imprimé en brochure intitulé : *Relation de la vie et de la mort de la Révérende Mère de Sainte-Anastasia, dernière prieure de Port-Royal des Champs*, Paris, 1716.

⁴⁴ Voir les *Divers Actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal du Saint-Sacrement touchant la persécution et les violences qui leur ont été faites au sujet du Formulaire*, s. l. n. d. [1664] ; les *Journaux de ce qui s'est passé à Port-Royal depuis que la communauté fut transférée à Port-Royal des Champs jusques à la Paix qui leur fut rendue en 1669*, s. l. n. d. [1669 ?] ; *Relations in-4^o, 1724*, et l'*Histoire des persécutions des religieuses de Port-Royal écrites par elles-mêmes*, Villefranche, 1753, in-4^o. Voir aussi l'*Apologie pour les religieuses de Port-Royal du Saint Sacrement contre les injustices et les violences du procédé dont on usa envers ce monastère...*, s. l., 1665, in-4^o : œuvre d'Antoine Arnauld, de Pierre Nicole et de Claude de Sainte-Marthe.

⁴⁵ Cette citation est de Dom Jean Leclercq ; elle est extraite de l'ouvrage : *The Cistercian Spirit*, M. Basil Pennington ed., Cistercians Publications, 1970, p. 134-143, et rapportée par Ellen Weaver dans *Chroniques de Port-Royal*, 34, 1985, p. 102 ; tout l'article d'E. Weaver : « Angélique de Saint-Jean : abbesse et "mythographe" de Port-Royal », p. 93-108, est à lire ; voir aussi du même auteur : *The Evolution of the Reform of Port-Royal : From the Rule of Cîteaux to Jansenism*, Paris, 1978.

pour une bonne part, de son image. Faut-il pour autant affirmer avec M^{me} Weaver que « ses écrits devinrent la source du mythe de Port-Royal », en ce sens que le mythe est « un récit symbolique et poétique d'événements appartenant à un passé héroïque qui, sur un niveau profond de la subconscience, correspond à la perception psychologique et *théologique* d'une réalité partagée par un groupe culturel »⁴⁶ ?

*
**

Il ne semble pas possible de répondre à cette question sans avoir élargi le champ de nos recherches : nous n'en esquisserons ici que les grandes lignes. L'histoire de l'abbaye réformée et persécutée ne peut s'écrire en dehors de l'histoire du mouvement de Port-Royal, à commencer par celle de l'abbé de Saint-Cyran.

Depuis les travaux de Jean Orcibal, un chapitre essentiel de l'histoire de Port-Royal a été écrit, et un pan considérable de son historiographie dévoilé⁴⁷. Ce maître des études port-royalistes nous a permis de découvrir que l'analyse des sources de la biographie de Saint-Cyran fait apparaître leur richesse et leur complémentarité, mais aussi la convergence des desseins de leurs auteurs. De l'*Apologie pour M. l'abbé de Saint-Cyran*, due à la plume d'Antoine Arnauld et d'Antoine Le Maître⁴⁸, à la publication des lettres et de divers ouvrages de l'abbé⁴⁹, des relations de Robert Arnauld d'Andilly⁵⁰ aux

⁴⁶ *Chroniques de Port-Royal*, 34, 1985, p. 104-105.

⁴⁷ Voir en particulier ses *Origines du jansénisme. II et III. Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran et son temps*, Paris, Vrin, 1947-1948 ; *Port-Royal entre le miracle et l'obéissance : Flavie Passart et Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly*, Paris, DDB, 1957 ; et *Saint-Cyran et le jansénisme*, Paris, Seuil, 1961. On pourra consulter aussi le recueil d'articles et la bibliographie de J. Orcibal : *Etudes d'histoire et de littérature religieuses. XVIIe – XVIIIe siècles*, Paris, Klincksieck, collection « Port-Royal », (sous presse).

⁴⁸ L'ouvrage est publié en 1644, un an après la libération et la mort de l'abbé : les deux premières parties sont d'Arnauld, et les deux autres, de Le Maître, voir J. Orcibal, *Les origines du jansénisme*, t. III, p. 24-25.

⁴⁹ Voir, parmi les diverses publications des œuvres de Saint-Cyran, les *Lettres Chrestiennes et spirituelles de messire Jean Du Verger de Hauranne...*, p. p. R. Arnauld d'Andilly, Paris, Vve Durand et J. Le Mire, 1645-1647, in-4^o ; J. Orcibal, *Les origines du jansénisme. I. Correspondance de Jansénius*, Paris, Vrin, 1947 ; et t. III, p. 7-14, 153-172. Le jésuite François Pinthereau fit connaître de nombreuses lettres de Saint-Cyran dans *Le Progrez du janssenisme descouvert à Mgr le Chancelier par le sieur de Préville*, Avignon, 1655, in-4^o.

⁵⁰ Ce sont en particulier deux mémoires publiés par Pierre Leclerc, sous-diacre de Rouen réfugié en Hollande, dans les *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses*

Mémoires de Claude Lancelot⁵¹, un même souci guide les amis de Port-Royal : rétablir la mémoire exacte du spirituel et du théologien. Certes l'*Apologie* d'Arnauld et de Le Maistre déçoit par sa lourdeur et son caractère apologétique, comme par « le désir d'agir sur l'opinion » et de convaincre à tout prix. Mais, avec M. d'Andilly et Lancelot, nous tenons deux guides qui, s'ils ne cachent pas leur désir d'édifier leur lecteur, n'en sont pas moins d'excellents chroniqueurs : « le souci historique très vif » du premier contraste, il est vrai, avec le but religieux et moral du second ; leur perspective est pourtant identique : reconstituer l'image la plus fidèle de Saint-Cyran, l'un à partir des faits dont il a été lui-même témoin, et l'autre en utilisant les nombreux témoignages, oraux et écrits, qu'il a pu recueillir de l'abbé ou de ses intimes. L'originalité de Lancelot, désigné par Sainte-Beuve comme « un guide de tout repos, un témoin unique », peut se résumer dans un mot utilisé par J. Orcibal, qui parle de l'« évangéliste » de Saint-Cyran⁵² : or toute lecture de l'Évangile requiert une interprétation, puisqu'il est un témoignage, mais aussi déjà « l'attestation d'une expérience », spirituelle et théologique.

Rédigés entre 1663 et 1670-71, les *Mémoires* de Lancelot sont les premiers de ces nombreux ouvrages qui connaîtront une floraison étonnante à Port-Royal. L'historien moderne dispose ainsi de plusieurs « journaux », qui, hormis le *Journal* de Saint-Amour⁵³, n'ont pas été connus, pour la plupart, de leurs contemporains : c'est le cas du *Journal* de M. de Saint-Gilles, de ceux de Pontchâteau et de

de Port-Royal, s. l., 1750-1752, 4 vol. in-12, t. I ; la Bibl. Mazarine possède des copies anciennes des deux mémoires de M. d'Andilly : ms. 2481, ff. 249-266, et 267-285.

⁵¹ Ils paraissent sous le titre : *Mémoires touchant la vie de Monsieur de S. Cyran*, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1738, 2 vol. in-8° (texte fortement remanié par Michel Tronchay). Si le manuscrit original de Lancelot a disparu, il en subsiste plusieurs copies : à la Bibl. Nat., f. fr., 25085-25086 (cette copie, excellente, aux yeux de J. Orcibal, a appartenu à l'oratorien Louis Batterel, qui a indiqué entre crochets les passages supprimés dans l'édition de 1738), et n. a. f., 6865, à la Bibl. de Port-Royal, au Musée des Granges de Port-Royal (où il est entré récemment : je dois ce renseignement à M. J. Mesnard, et je l'en remercie vivement) et aux Arch. d'Utrecht, P. R., 3206, Deuxième partie, 1 vol. Voir encore le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'Histoire de Port-Royal ou Supplément aux Mémoires de MM. Fontaine, Lancelot et du Fossé*, Utrecht, aux dép. de la Compagnie, 1740, ou « Recueil d'Utrecht », dû à J.-L. Barbeau de La Bruyère et à C.-P. Goujet.

⁵² Le mot provient des *Origines du jansénisme*, t. III, p. 19.

⁵³ Louis Gorin de Saint-Amour (1619-1687), docteur de Sorbonne, a fait paraître dès 1662 le *Journal... de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions*, s. l. (en fait à Amsterdam), in-fol. ; Antoine Arnauld et Le Maistre de Sacy y ont collaboré et en ont revu les notes.

Taignier⁵⁴, ainsi que des *Journaux* de Jean Deslyons⁵⁵. D'un autre côté les livres édités sous le nom de *Mémoires* recouvrent des réalités bien différentes : l'ouvrage de M. de Pontis, rédigé par Pierre Thomas du Fossé, rapporte l'histoire d'un guerrier et d'un familier de Louis XIII⁵⁶ ; les *Mémoires* de Godefroy Hermant, écrits pour contrecarrer les recherches du jésuite René Rapin, sont pour l'essentiel une collection de dossiers constituant une *Histoire du jansénisme* depuis ses origines jusqu'en 1663⁵⁷ ; en dernier lieu les ouvrages de

⁵⁴ Le *Journal* (1655-1656) d'Antoine Baudry d'Asson, sieur de Saint-Gilles, Poitevin devenu solitaire de Port-Royal en 1649 et mort en 1668, a été publié par Ernest Jovy (et Georges Saintville), Paris, Vrin, 1936 ; voir les deux copies manuscrites : Bibl. Mazarine, ms. 4556, 1^e pièce, et B. N., f. fr., 13896, ff. 499-511. Ce dernier manuscrit présente aux ff. 420-453 un état incomplet du *Journal* (1656) de l'abbé de Pontchâteau (1634-1690) : voir *Recueil d'Utrecht*, 1740 ; Sainte-Beuve en a cité des extraits et tiré parti. Le fragment conservé du *Journal* du docteur en théologie Claude Taignier est aussi consacré à la même année 1656 ; il s'intitule : *Journal de ce qui s'est passé en Sorbonne et à Paris, concernant le jansénisme, le cardinal de Retz, etc., pendant les mois de mai, juin et juillet 1656* [en fait : 29 mai-3 juillet 1656]. Par un *Docteur de Sorbonne*, Bibl. mun. de Troyes, ms. 2383.

⁵⁵ Docteur de Sorbonne, J. Deslyons (1615-1700) a composé un long journal, dont il subsiste de larges parties couvrant les années 1653-1671 et dont on possède trois copies : B. N., f. fr., 24998 et 24999, et Arch. d'Utrecht, P. R., 3060, ff. 1-203 ; ce journal, connu et cité par Sainte-Beuve, est à compléter par le manuscrit de la B. N., n. a. fr., 4333 : *Recueil de choses diverses*, qui pourrait être une version remaniée d'une partie des *Journaux* pour les années 1670-1671 (éd. par J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite...*, Paris, Klincksieck, collection «Port-Royal», 1992). On peut renvoyer aussi aux *Mémoires inédits de Matthieu Feydeau...*, p. p. Ernest Jovy, Vitry-le-François, J. Denis, 1905 (Sainte-Beuve a cité de larges extraits de Feydeau), à la *Relation de voyage* de Charles Le Maistre (1681), Bibl. mun. Le Havre, ms. 385, et aux *Mémoires* de Jean-Baptiste de Nully, chanoine de Beauvais (en 1928, ils faisaient partie d'une collection privée, voir J. Lesaulnier, *Chroniques de Port-Royal*, 32, 1984, p. 125).

⁵⁶ C'est en 1657-1658 que P. Thomas du Fossé a recueilli et mis par écrit les souvenirs de Louis de Pontis (1584-1670), ancien officier retiré à Port-Royal des Champs en 1652 ; ils paraissent sous le titre : *Mémoires du Sieur de Pontis, qui a servi dans les armées cinquante six ans. Contenant plusieurs circonstances des Guerres et du Gouvernement sous les règnes des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV*, Paris, G. Desprez, 1676, 2 vol. in-12 ; une édition nouvelle et plus étendue est publiée en 1678. Voir aussi les *Mémoires de Messire Robert Arnauld d'Andilly, écrits par lui-même*, p. p. C.-P. Goujet, Hambourg, 1734, in-8^o ; rééd., Paris, 1824, 2 vol. in-8^o ; 1838, in-8^o ; ainsi que, du même, le *Journal inédit (1614-1620)*, p. p. Achille Alphen, Paris, 1857, *id.* (1620), p. p. Eugène Alphen, Paris, 1888 ; *id.* (1621), p. p. E. Alphen, Paris, 1891.

⁵⁷ Chanoine de Beauvais, G. Hermant (1617-1690) appartient pendant un temps, comme Rapin, à l'entourage du président de Lamoignon ; s'il a pu commencer la rédaction de ses *Mémoires* entre 1670-1680, une grande partie a été composée après l'élection du pape Innocent XI en 1676. Voir le manuscrit autographe d'Hermant à la B. N., f. fr., 17725 à 17729, et 10496 ; copie principale à la Bibl. de Port-Royal, P. R., 114-118, 119, 119 bis ; une copie de la fin du XVII^e siècle se trouve à la Bibl. de l' Arsenal, mss. 3226-3228, et une autre aux Arch. d'Utrecht, P. R., 2-6 (1625-1661, 5 t. in-fol.) ; consulter l'édition des *Mémoires*, p. p. Augustin Gazier, Paris, Plon-Nourrit, 1905-1910 : « travail fort précieux, mais non pas tout à fait satisfaisant », selon J. Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, t. I, p. 908. Hermant a puisé dans

Nicolas Fontaine et de P. Thomas du Fossé seront publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* : le premier⁵⁸, en 1736 ; le second en 1739⁵⁹, un an après les *Mémoires* de Lancelot. Renvoyons pour finir d'une part à un manuscrit daté de 1700-1703, connu sous le nom de *Mémoires* d'Henri-Charles Beaubrun, qui lui a donné le titre plus parlant d'*Histoire des années 1655 et 1656 ou Extrait historique des pièces qui ont paru durant l'espace de ces deux années*⁶⁰ ; et d'autre part à une série de livres consacrés à retracer la vie de plusieurs amis de Port-Royal : Nicole, Arnauld, Tillemont, Mme de Longueville, les évêques : Henri Arnauld, Buzenval, Pavillon, Caulet, Vialart, et bien d'autres⁶¹.

Cet ensemble multiforme d'écrits témoigne de la volonté non seulement de réunir tous les documents susceptibles d'éclairer l'histoire des hommes et des institutions comme l'abbaye et les Petites

l'énorme documentation constituée par les amis de Port-Royal et comprenant des lettres, des mémoires, des relations portant aussi bien sur les controverses que sur les hommes : voir, par exemple, pour les « mémoires [préparés] pour la vie de M. et de M^{me} de Liancourt », dont parle Le Maistre de Sacy dans une lettre à la sœur Elisabeth de Sainte-Agnès Le Féron, du 27 mai 1683, ou les relations de la vie du P. Toussaint Desmares, J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 50-51, 715.

⁵⁸ Ancien secrétaire de Sacy, N. Fontaine (1625-1709) rédige ses *Mémoires* entre 1696 et 1700. Plusieurs copies du manuscrit original subsistent : Bibl. de l'Arsenal, ms. 6581 (fragments) ; Bibl. Mazarine, mss. 2465, 2466 et 4555 ; Bibl. de Port-Royal, P. R., 22, 23, 24, 24 bis ; Bibl. de la Société d'histoire du protestantisme, ms. 113. La Bibl. mun. de Metz possédait une copie manuscrite des *Mémoires de M. Fontaine sur Mrs de Port-Royal* : elle a été détruite en 1944. Les *Mémoires* ont connu plusieurs éditions au XVIII^e siècle : Utrecht, 1736, 2 vol. ; Cologne, 1738, 2 vol. ; Cologne-Paris, 1753, 4 vol.

⁵⁹ P. Thomas du Fossé (1634-1698) compose ses *Mémoires* de septembre 1697 à août 1698. Il en existe plusieurs copies manuscrites : Archives de la famille Thomas de Bosmelet (2 vol. petit in-fol.) ; Bibl. de Port-Royal, P. R. 25 (copie partielle) ; Bibl. mun. de Verdun, 405 (copie achevée en 1727, ne portant aucune indication de livres ni de chapitres) ; Bibl. Sainte-Geneviève, 1947 (copie incomplète) ; une copie manuscrite vient d'être acquise par le Musée des Granges de Port-Royal. La première édition des *Mémoires* de du Fossé est celle d'Utrecht, 1739, in-12 ; consulter aujourd'hui l'excellente édition procurée par F. Bouquet, Rouen, Ch. Méterie, 1876-1879, 4 vol.

⁶⁰ B. N., f. fr., 13895-13896, dont Jacques Gres-Gayer prépare une édition critique. On pourra tirer profit de l'*Histoire secrète du Jansénisme* de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dont ne sont malheureusement connus que quelques fragments, voir J. Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, t. I, p. 904-906.

⁶¹ Citons, par exemple, dans l'ordre chronologique, parmi les ouvrages imprimés : [Ch.-F. Du Bos], *Abrégé de la vie de Messire Henry de Barillon, évêque de Luçon*, Delft, Van Rin, 1700, in-12 ; [Michel Tronchay], *Vie de M. Le Nain de Tillemont*, Nancy, 1706, et Cologne, 1711, in-12 ; [François-Philippe Mésenguy], *Idée de la Vie et de l'Esprit de Messire Nicolas Choart de Buzenval, évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France*, Paris, F. Barrois, 1717, in-12 ; [Claude-Pierre Goujet], *La vie de Monsieur Nicole*, Luxembourg, A. Chevalier, 1732,

Ecoles ; mais aussi de reconstituer dans sa richesse et sa variété la vie du mouvement qui se rattache à l'abbaye. A la fin du XVII^e siècle, plusieurs collections, auxquelles M^{lles} de Théméricourt et de Joncoux attacheront leur nom⁶², sont ainsi mises sur pied ; et l'on ne saurait oublier les traditions pascalienne et quesnellienne, objet des recherches de MM. Mesnard⁶³, Tans et Schmitz du Moulin⁶⁴. Deux entreprises paraissent symboliser à quelques décennies d'intervalle l'étonnant travail de mise en mémoire de Port-Royal : la rédaction de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* par Racine⁶⁵ et l'édition des *Œuvres* d'Antoine Arnauld à Lausanne et Paris en 1775-1783⁶⁶. D'un côté, le travail rigoureux du dramaturge devenu historiographe ouvrait la voie à d'autres *Histoires* composées au XVIII^e siècle par des historiens

2 parties en un vol. in-12 (t. XIV des *Essais de Morale*) ; [Id.], *La vie de Messire Félix Vialart de Herse, évêque et comte de Châlons en Champagne, pair de France*, Utrecht, aux dép. de la Compagnie, 1738, in-12 ; [Ch.-H. Lefèbvre de Saint-Marc], *Vie de M. Pavillon, évêque d'Alet, Saint-Miel*, 1738, 3 vol. in-12 ; [J.-F. Bourgoïn de Villefore], *Vie de Madame de Longueville*, Paris, 1738 (édition incomplète), Amsterdam, 1739 (édition intégrale) ; Jérôme Besoigne, *Vie des Quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal*, Cologne, 1756, 2 vol. in-12 ; Noël de Larrière, *La Vie de Messire Antoine Arnauld*, (= t. XLIII des *Œuvres complètes*), Paris-Lausanne, 1783 ; [Simon-Michel Treuvé], *Histoire de Monsieur Duhamel*, s.l.n.d., in-12 (voir, pour cet ouvrage, Arch. d'Utrecht, P. R., 3057*).

⁶² Issue d'une famille très liée aux Thomas du Fossé, Marie-Scholastique Le Sesne de Théméricourt (1671-1745) est une ancienne pensionnaire de l'abbaye de Port-Royal, où elle est placée en octobre 1678 et qu'elle doit quitter en mai 1679 ; sur son « œuvre », voir Cécile Gazier, « Les sources de Sainte-Beuve », dans *la Revue bleue*, 17 juillet 1926, p. 436-440 ; J. Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, t. I, p. 169-199. Originaire d'Auvergne, Marguerite de Joncoux (1668-1715) joue un rôle de premier plan dans la vie de l'abbaye des Champs avant sa destruction et dans la conservation des manuscrits et papiers de la maison ; voir C. Gazier, *Les belles amies de Port-Royal*, Paris, Perrin, 1930, p. 221-253. Sur M^{lles} de Théméricourt et de Joncoux, comme sur les problèmes d'historiographie port-royaliste, voir l'étude de Catherine Maire : « Port-Royal. La fracture janséniste », dans *Les lieux de mémoire*, sous la dir. de Pierre Nora, t. III. *Les France. I. Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 470-529.

⁶³ Voir le t. I des *Œuvres complètes* de Pascal, 1964, Introduction générale, p. 25-419.

⁶⁴ Voir J. A. G. Tans et H. Schmitz du Moulin, *La correspondance de Pasquier Quesnel. Inventaire et index analytique*, t. I, Bruxelles-Louvain, 1989 ; t. II (à paraître).

⁶⁵ Ancien élève des Petites Ecoles de Port-Royal et familier de l'abbaye des Champs à la fin de sa vie, Jean Racine composa son *Abrégé* quelque temps avant sa mort ; mais seule la première partie est connue. La première édition paraît à Cologne en 1742 ; elle est complétée à Paris en 1767 et 1770 ; voir la publication qu'en ont faite Augustin Gazier à Paris, en 1907, et Raymond Picard dans les *Œuvres complètes de Racine*, t. II, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1960.

⁶⁶ Voir l'étude d'Emile Jacques, « Un anniversaire : l'édition des œuvres complètes d'Antoine Arnauld (1775-1783) », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 70, 1975, p. 705-729 et tiré-à-part avec le catalogue de l'exposition de la Faculté de théologie de Louvain, 1984, *Antoine Arnauld (1612-1694)*.

et des écrivains de profession⁶⁷ ; de l'autre la tâche immense des éditeurs du théologien se révélait un exemple pour les générations à venir. Trois mots semblent bien résumer la volonté de tous ces quêteurs de mémoire : édifier, informer, convaincre.

*
**

Sainte-Beuve semble pris au jeu quand il termine son étude sur les *Mémoires* du « bonhomme Fontaine » : « Ce doux vieillard a eu le secret de tracer un livre inimitable, et dont rien ne peut dispenser quand on veut connaître ces saints personnages. Il a été et demeure leur historien et leur peintre, leur Froissart plus naïf et tout chrétien ; le Cassien imprévu de leur Thébaïde »⁶⁸ ; ce qu'André Dodin commente ainsi : « Fontaine est bien le seul à pouvoir nous amener aux frontières du rêve et de la vie, à l'instant où déjà l'histoire se diffuse en légende et en poésie ».

Chronique des travaux et des jours, mais aussi témoignage d'une foi et d'une souffrance, la mémoire port-royaliste n'a échappé à aucune des tentations d'un groupe aussi déterminé et aussi divers que Port-Royal. Son histoire, par bien des côtés, ressemble à la légende dorée. Faut-il considérer que les relations, les mémoires, les lettres, tous les documents recueillis et copiés, comme les œuvres des Champaigne, de Madeleine Hortemel et de Madeleine de Boulogne, forment un tout cohérent propre à constituer, pour reprendre la définition de M^{me} Weaver, ce « récit symbolique et poétique d'événements appartenant à un passé héroïque qui, sur un niveau profond de la subconscience », traduit la perception de la réalité partagée par le groupe de Port-Royal⁶⁹ ? De nombreux éléments donnent raison à cette analyse, comme l'existence du genre littéraire de la légende, le

⁶⁷ Citons seulement : Jérôme Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, aux dép. de la Compagnie, 1752, 6 vol. in-12 ; Dom Charles Clémencet, *Histoire générale de Port-Royal depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entière destruction*, Amsterdam, 1755-1757, 10 vol. in-12 ; Pierre Guilbert, *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, Utrecht, 1755-1756, 7 vol. in-12, et 1758, 2 vol. in-12. Voir aussi, de la fin du XVII^e siècle, les ouvrages de Jacques Fouillou, *Histoire abrégée du jansénisme*, Cologne, 1698, et de Gabriel Gerberon, *Histoire générale du jansénisme et de tout ce qui s'est passé en France...*, Amsterdam, 1700, 3 vol., ainsi que l'*Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal depuis sa fondation en 1204 jusqu'à l'enlèvement des religieuses en 1709*, de Michel Tronchay, 1710.

⁶⁸ *Port-Royal*, éd. M. Leroy, t. I, p. 699 ; le jugement d'A. Dodin se lit dans sa notice « Fontaine » du *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, col. 677.

⁶⁹ *Chroniques de Port-Royal*, 34, 1985, p. 94. Voir aussi Raphaël Molho, *L'Ordre et les Ténèbres, ou la naissance d'un mythe du XVII^e siècle chez Sainte-Beuve*, Paris, A. Colin, 1972.

rôle joué par Antoine Le Maistre et par Angélique de Saint-Jean, la permanence du thème de la persécution, le caractère universel de la lutte menée par ces femmes et ces hommes au nom de leur foi et selon les critères de leur conscience.

Mais le mouvement de Port-Royal semble dépasser le cadre du « mythe », comme l'historiographie port-royaliste déborde le travail du « mythographe ». Trois raisons, me semble-t-il, le font penser : Port-Royal propose non pas un système clos de croyances et de pratiques, mais une expérience de vie chrétienne vécue comme tragique ; non le rêve ou la nostalgie d'un paradis perdu, mais l'espoir d'un salut à conquérir ; non la certitude d'une construction de l'esprit, mais une foi fondée sur une Parole et un témoignage. La survie de Port-Royal tient à la fois à l'étoffe de ses héros, au talent de ses écrivains et à la richesse du dialogue intellectuel et spirituel proposé aujourd'hui comme hier à la conscience chrétienne et à la conscience humaine.